

Chefs d'entreprise,
commerçants, industriels,

VOTEZ !

➤ **Début novembre 2021**
EXCLUSIVEMENT PAR INTERNET



4 raisons de voter

- ▶ Pour être entendu et défendu auprès des parlementaires, collectivités et services de l'État.
- ▶ Pour être accompagné dans la relance de votre activité dans les meilleures conditions.
- ▶ Pour former et recruter vos futurs collaborateurs.
- ▶ Pour être un acteur du territoire impliqué dans la vie économique locale et régionale.

Élire qui ?

Des entrepreneurs, des commerçants, des chefs d'entreprise, comme vous, pour vous représenter en Essonne et au niveau régional.

Quand ?

Les **4 étapes** clés pour l'élection :

1 ▶ Mars

Vous trouverez ci-joint une fiche concernant votre entreprise. Merci de vérifier les informations qui y figurent et de la retourner le plus rapidement possible dans l'enveloppe T jointe (date limite de retour : 30 avril 2021).

2 ▶ Du 16 juillet au 24 août

Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales, uniquement sur rendez-vous, auprès de la CCI Essonne, de la préfecture de l'Essonne et du greffe du tribunal de commerce d'Évry-Courcouronnes.

3 ▶ Début novembre

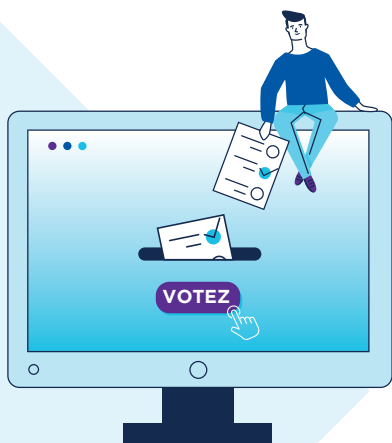
Vous recevrez le matériel de vote et vous pourrez voter par Internet uniquement.

4 ▶ Trois semaines plus tard

Proclamation des résultats.



CCI ESSONNE



Comment voter ?

► Début novembre

Voter, c'est simple et rapide, plus besoin de se déplacer. Vous votez uniquement par Internet en vous connectant sur le site jevote.cci.fr en utilisant vos codes d'accès que vous recevrez par courrier.

Pour plus de renseignements :
essonne.cci.fr/elections2021
ou par tél. au 01 60 79 06 29

À vos côtés durant la crise et pour la relance

LA CCI ESSONNE, C'EST :

- Chiffres 2020 -

504
projets de création accompagnés

536
entreprises formées

1 505
participants aux webinaires

1 878
entreprises accompagnées

5 995
entreprises renseignées

19 455
dossiers traités par
le centre de formalités

LA CCI PARIS ÎLE-DE-FRANCE, C'EST :

1 500
réponses apportées chaque
jour aux chefs d'entreprise
sur les dispositifs d'aide à la
relance et le développement
de leur activité

7 000
entreprises accompagnées à
l'international

500
formations dont
400 en apprentissage
plus de **38 000**
jeunes formés dont **17 000**
en apprentissage
30 000
adultes en formation continue